

large place au soleil, ils se taillent à même le sol du bon Dieu un petit royaume dont on pourra les arracher quand on aura appris à déraciner les arbres en un tour de main.

Même dans ce considérable îlot français de Kent et d'Essex, le plus ancien et le plus gravement rongé par la gelée et les débâcles, il y a de l'espoir et de la chaleur dans l'atmosphère. La température française s'y réchauffe, grâce à des événements qui n'ont point été provoqués, et que tout le monde sait, il est vrai, mais sur lesquels il convient de n'appuyer point. Ne signalons que ce fait : malgré quelque cinq cent milles de distance, des élèves presque nombreux viennent suivre les cours de l'université bilingue d'Ottawa, qui a maintenant reconquis tout à fait le caractère de ses origines.

\* \* \*

Et maintenant qu'au regard des autorités religieuses de l'Ontario, notre cause a été en principe sanctionnée par Rome, puisque Sa Sainteté Benoît XV a déclaré qu'on ne saurait nous faire un reproche de défendre ce qui nous tient tant à cœur, et qu'elle a été soustraite à des tribunaux qu'on était en lieu de redouter respectueusement ; maintenant que l'Association d'Education, forte de son expérience et de ses victoires morales <sup>1</sup> et sans éclat, que le *Droit*, le vaillant organe sauveur qui paraît devoir triompher définitivement de tous les obstacles, vont nous continuer leur direction et leur lumière plus nécessaires que jamais ; maintenant surtout que le réveil français et la fierté nationale ont fait courir leur souffle valeureux par tout le Dominion : le Franco-ontarien se sent plus que jamais encore l'envie de redire quelques autres des chevaleresques paroles du " grand blessé " de l'Ouest, et de l'Ontario aussi :

*" A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous répondons avec une énergie toute française et une détermination toute britannique : " Ce que nous avons, nous le gardons. " — Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière du Québec, et de leur dire : " Hors de là, vous n'êtes plus chez vous. " Nous sommes chez nous au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang ! "*

FRANCO-ONTARIEN.

<sup>1</sup> A ces victoires morales vient de s'ajouter une victoire juridique, la première obtenue auprès des tribunaux ontariens : en effet, jugement vient d'être rendu par S. H. le juge Clute, donnant gain de cause à la véritable Commission scolaire des écoles séparées d'Ottawa, dans la réclamation qu'elle fait des sommes laissées entre les mains de la défunte ou petite commission, créée par le gouvernement provincial, à l'effet de s'emparer de l'administration des écoles séparées de la capitale, et qui a été déclarée irrégulière par le Conseil Privé du Roi.